

## LES CHANTIERS D'INSERTION EN 2001 EN POITOU-CHARENTES

*D'après une enquête réalisée en avril 2002 auprès des 87 chantiers d'insertion de la région Poitou-Charentes*

⇒ 39 questionnaires ont été renseignés soit un taux de réponse de 45 %

⇒ En 2001, on dénombre 87 chantiers d'insertion conventionnés avec l'Etat, répartis entre 75 porteurs de projet. Pour la plupart, il s'agit de chantiers permanents portés par des associations ou des collectivités territoriales.

Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
26	27	13	21

### LES CONVENTIONS AVEC L'ETAT

⇒ La totalité des chantiers d'insertion ayant renseigné le questionnaire ont une convention avec l'Etat et bénéficie donc des aides à l'emploi liées aux contrats emploi-solidarité et contrat emploi consolidé dans le cadre des activités d'utilité sociale conformément à la loi de lutte contre les exclusions de juillet 1998 (article 322-4-16 – III du code du travail).

#### NOMBRE DE PLACES DANS LES CONVENTIONS AVEC L'ETAT :

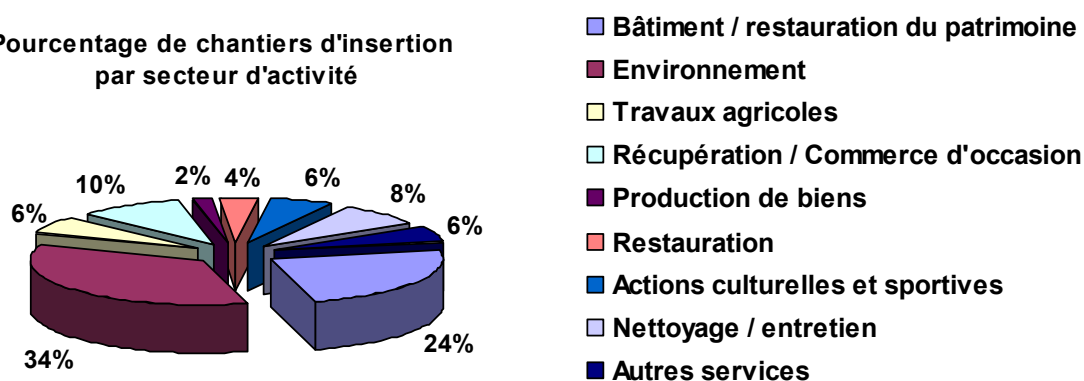
⇒ La taille des chantiers varie de 4 à 400 places. Mais en moyenne, un chantier d'insertion est conventionné pour 8 à 15 places. Quelques chantiers disposent d'une vingtaine de places. Plus rarement, on trouve des chantiers de 30, 40 ou 50 places.

⇒ Sur l'ensemble du Poitou-Charentes, les chantiers d'insertion représentent 1640 places conventionnées.

### LES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUES SUPPORTS DE L'ACTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET FORMATIVE DES CHANTIERS D'INSERTION

⇒ L'activité se porte essentiellement sur l'entretien et l'aménagement des espaces verts et des espaces publics, la restauration du patrimoine bâti.

Pourcentage de chantiers d'insertion par secteur d'activité



(Total = 100 %)

## EN NOMBRE DE CHANTIERS D'INSERTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Bâtiment, restauration du patrimoine	33	soit 38 % des chantiers sur un total de 87
Environnement	49	56 %
Travaux agricoles	9	10 %
Récupération, commerce d'occasion	14	16 %
Production de biens, artisanat	3	3 %
Restauration	5	6 %
Actions culturelles et sportives	8	9 %
Nettoyage, entretien	11	13 %
Autres services	9	10 %

⇒ 60 % des chantiers ont une activité unique.

⇒ 40 % des chantiers d'insertion développent au moins deux activités. Il n'est pas rare de rencontrer des chantiers d'insertion qui couplent l'activité restauration du patrimoine avec des activités liés à la protection de l'environnement naturel et à l'entretien des espaces verts.

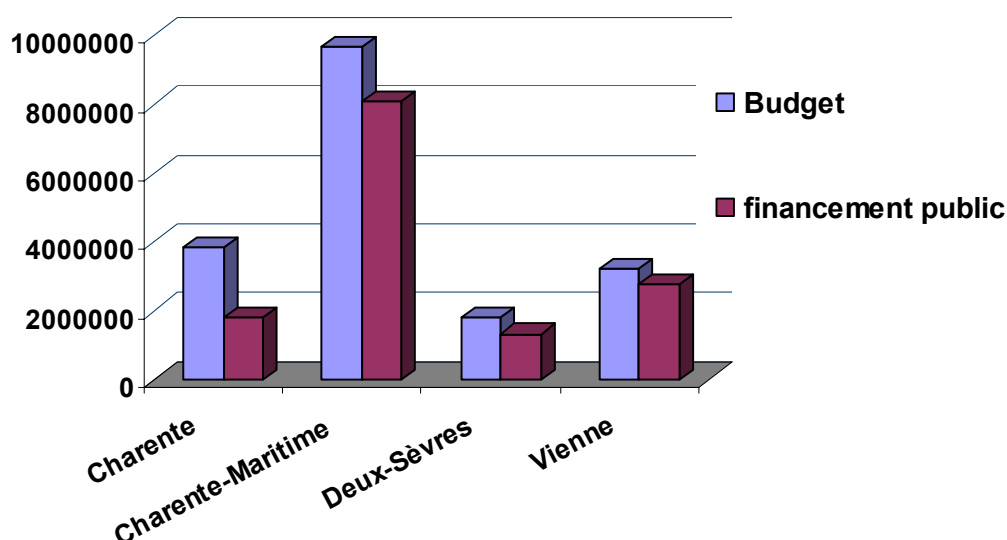
## BUDGET ET FINANCEMENT PUBLIC DES CHANTIERS D'INSERTION

⇒ Le budget annuel des chantiers d'insertion de Poitou-Charentes est d'environ 17 millions d'euros pour 12 millions d'euros de financement public. Ces financements publics correspondent essentiellement aux aides de l'Etat sur les contrats emploi-solidarité et contrats emplois consolidés. Les conseils généraux et les communes interviennent souvent dans le financement de l'encadrement technique, l'accompagnement socioprofessionnel et dans certains cas du matériel.

⇒ Le financement public représente en général entre 70 % et 85 % du budget total d'un chantier d'insertion. N'est pas compris dans ce calcul le différentiel entre l'exonération spécifique liée aux CES, CEC et l'exonération sur les bas salaires perçue par toutes les entreprises.

⇒ En moyenne, un chantier d'insertion de 10 à 15 places dispose d'un budget de 142 000 euros avec un financement public moyen de 98 000 euros.

## BUDGET ET FINANCEMENT PUBLIC PAR DEPARTEMENT :



La disparité est importante d'un département à l'autre. La Charente-Maritime a deux fois plus de chantiers d'insertion que les Deux-Sèvres et dispose de 6 fois plus de financement public.

Cette disparité se retrouve également avec les autres structures d'insertion par l'activité économique. Traditionnellement, le département des Deux-Sèvres est le département qui compte le moins de SIAE de la région Poitou-Charentes. Il faut probablement le rapprocher du taux de chômage qui est le plus faible de la région (6,7 % en Deux-Sèvres au 30/09/02 contre 10,5 % en Charente-Maritime).

C'est en Charente, que le rapport entre les financements publics et le budget total des chantiers d'insertion est le plus faible. En effet, parmi les réponses obtenues en Charente, la part des financements publics correspond en moyenne à 47 % du budget global alors que les trois autres départements sont entre 70 et 85 %.

## **LES EFFECTIFS SALARIES**

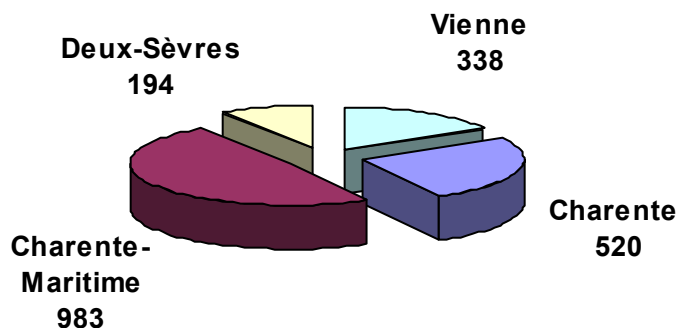
---

### **LES PERSONNES EN INSERTION**

⇒ Les chantiers d'insertion ont employé plus de 2000 personnes principalement en contrat emploi-solidarité (85 %) et en contrat emploi-consolidé (12 %) soit 1042 équivalents temps plein. Le public est constitué en grande partie de bénéficiaires du RMI.

⇒ En moyenne, un chantier d'insertion compte entre 10 et 20 personnes en insertion.

### **Répartition par département**

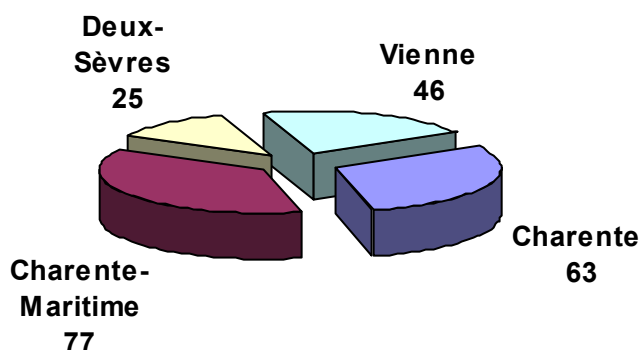


### **LES SALARIES PERMANENTS**

⇒ Plus de 200 salariés ont encadré et accompagné les salariés en insertion soit 166 postes en équivalent temps plein.

⇒ En moyenne, un chantier d'insertion emploie 2,5 encadrants pour 10 à 20 personnes en insertion.

## Répartition par département :



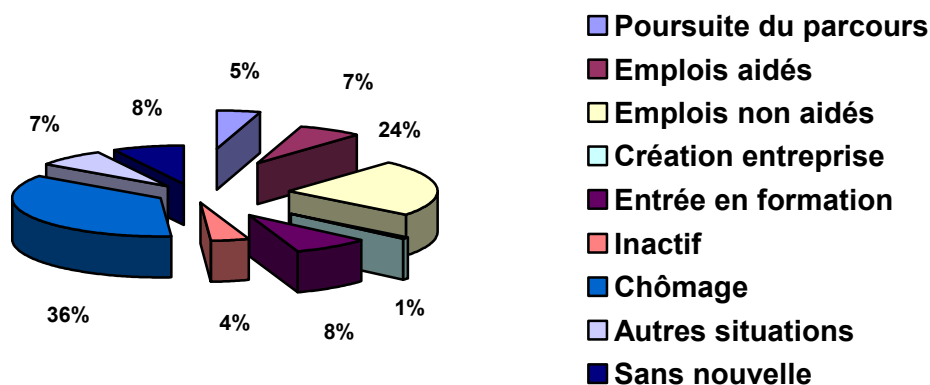
⇒ D'après les résultats obtenus, le taux d'encadrement est moins important en Charente-Maritime qu'en Deux-sèvres ou dans la Vienne (1 encadrant pour 12 salariés en insertion en Charente-Maritime contre 1 pour 7 en Deux-Sèvres et Vienne et 1 pour 8 en Charente).

## LES SORTIES A L'ISSUE DU PARCOURS D'INSERTION

⇒ 5 % des salariés en insertion dans un chantier d'insertion poursuivent leur parcours dans une autre SIAE.

⇒ 31 % ont un emploi salarié aidé ou non aidé

⇒ 8 % entrent en formation



Soit 45 % de sorties positives vers l'emploi ou la formation.

⇒ En 2001, les résultats ont été meilleurs dans la Vienne (69 % de sorties positives) et en Charente-Maritime (45 %) qu'en Deux-Sèvres (36,5 %) et en Charente (38,2 %).